

COP 21

Pour Mme Royal : faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Aujourd'hui les chefs d'Etat et de gouvernement du monde sont à Paris pour la COP21 afin d'évoquer le réchauffement climatique.

On pourrait penser que le gouvernement français qui accueille cette conférence soit exemplaire dans les questions d'environnement. Pourtant, loin des opérations de « greenwashing » de la Ministre de l'écologie, le service public de l'environnement est plus que jamais menacé de disparition.

En effet, le ministère de l'écologie fait partie des ministères les plus touchés par les baisses de budget et d'emplois et il subit lourdement restructurations et démantèlements successifs pour toujours moins de service public. Concrètement :

- Les moyens de la politique de l'eau sont ponctionnés chaque année pour le budget général afin de rembourser la dette de l'Etat ;
- La création de l'Agence Française pour la Biodiversité par fusion/mutualisation d'établissements publics existants va conduire à réduire les moyens déjà insuffisants sur les milieux aquatiques et les milieux marins ;
- La police de l'environnement, en particulier la police de l'eau, est remise en cause ;
- Dans les faits, les effectifs du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sont taris malgré les engagements du gouvernement ;
- Les Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) qui sont les échelons de proximité sont exsangues et se retrouvent sous l'arbitraire des Préfets ;
- Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement subissent des fusions expéditives pour correspondre à la nouvelle carte territoriale et ne peuvent plus répondre aux enjeux de mise en œuvre des politiques de développement durable ;
- Au niveau des transports, la voie d'eau, moyen le plus neutre en impact environnemental, ne bénéficie pas des moyens suffisants pour sa promotion en alternance des autres modes ;
- Météo France s'apprête à diviser par quatre la densité du Réseau Climatique d'Etat qui a permis de connaître finement les évolutions du climat au XXème siècle...

Dans le même temps, les partenariats publics-privé et les privatisations se développent pour servir les seuls intérêts de la finance.

Pour la FEETS-FO, la COP 21 ne doit pas se résumer à l'organisation d'une conférence par la Ministre de l'Ecologie et à une opération de communication qui viserait à masquer le démantèlement en cours de son Ministère et l'abandon d'une politique environnementale à hauteur des enjeux.

Par ailleurs, la FEETS FO réaffirme son soutien au droit à contester et à manifester et s'inquiète des mesures arbitraires prises ces derniers jours au titre de l'ordre public.

Paris, 30 novembre 2015

Contact : Jean Hédou, Secrétaire général FEETS FO Tel : 01.44.83.86.20,
Zaïnil Nizaraly, Secrétaire fédéral FEETS FO Tel : 01.44.83.86.20